



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux de commerce

Question écrite n° 33766

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui faire connaître l'avis rendu par le Conseil de la concurrence concernant les tarifs de consultations électroniques des bases de données des greffiers des tribunaux de commerce.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que l'avis du Conseil de la concurrence sur le tarif des prestations électroniques des greffiers des tribunaux de commerce, qui sera rendu public, a d'ores et déjà été communiqué au Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce et à l'Association syndicale de greffiers de commerce de France.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33766

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 août 1999, page 4804

Réponse publiée le : 11 octobre 1999, page 5924